

# Thomas Secondé

Thomas Secondé est paysagiste, lauréat des AJAP 2013. Dans le cadre d'un entretien il revient sur sa pratique et son métier.

**Par openfield** 15 JANVIER 2013

## **Pouvez-vous nous décrire brièvement votre parcours ?**

Suite à mes études de paysagiste à l'ENSP de Versailles en 2005, j'ai cherché à m'enrichir de multiples expériences en travaillant dans différentes agences et bureaux d'études. Mon objectif était de susciter les belles rencontres propices à l'épanouissement de la pratique de mon métier pendant 3 ans.

Mon envie de développer mes propres convictions m'a poussé à créer une première agence avec deux collaborateurs en 2008 puis celle actuelle, AC&T, en 2010 avec Anne-Cécile Freyburger mon associée.

**Vous semblez travailler essentiellement en milieu rural. Quelles en sont les raisons ? Est-ce par opportunité, ou cela réside-t-il d'un choix, d'une volonté précise de votre part ? De quelle manière abordez-vous ce contexte, et quels en sont les limites et les atouts ?**

Je suis originaire du monde rural et mon métier m'a permis de comprendre que les habitudes filtrent notre regard. Devenu quotidien, notre environnement devient banal, dévalorisé par une fréquentation devenue ordinaire. Pratiquer un quotidien efface donc insidieusement les caractéristiques identitaires d'un lieu, d'un village et induit un « aménagement » par la normalisation ou l'esthétisme, souvent coûteux et irréversibles.

Je suis donc tout naturellement revenu vers mes origines, enrichi d'un regard neuf, pour m'intéresser à cette évolution du monde rural et ses transformations.

Revenir, c'est retrouver une sensibilité et une acuité face à un paysage en perte progressive d'identité locale.

J'élabore donc avec certaines communes rurales (et notamment Tauxières-Mutry) une démarche évolutive à la manière d'une acupuncture. Progressivement, je m'attache à développer depuis plusieurs années une stratégie qui consiste à mettre en place les germes d'une appropriation communale : des aménagements simples qui offriront de nouvelles actions et nouveaux investissements.

C'est cette relation au paysage qui m'importe, ce moment où le paysage devient un lien au territoire, une accroche à un sol par des moyens simples mais justes.

Avec le parc des Fuirettes à Puisieux, par exemple, j'ai cherché à aboutir à l'essentiel en évitant l'écueil du sur-aménagement : matériaux simples, végétaux locaux, réflexion sur une gestion raisonnée, etc. Mon intérêt porte davantage sur l'environnement créé, l'espace vécu, ses proportions et ses lumières en m'efforçant d'aboutir à une qualité « d'espace » res-

pectueuse du lieu.

A Verzenay, je travaille notamment sur la notion de ruralité. En effet, avec le projet de la place des Gadons, je m'interroge sur le vécu d'un lieu, l'usure et le temps où comment un nouvel aménagement ne doit pas forcément apparaître comme une évolution indéniable vers une urbanité détachée de tout contexte local.

**Entre milieu urbain et milieu rural, il y a-t-il pour vous une différence dans la manière de conduire un projet, et si oui de quelle nature est-elle pour vous ?**

Nous pouvons trouver des similitudes entre ces deux milieux. Aménager par l'économie : aller à l'essentiel ; Retrouver le sens de l'écologie : installer des biotopes, etc. Toutefois dans le premier l'objectif est de « retrouver », dans le second il est essentiellement de « préserver ».

C'est pourquoi les enjeux de développement ou de renouvellement urbain m'intéressent particulièrement puisqu'il pose un des enjeux essentiels de notre métier : l'accroche de l'urbain par le socle paysager. C'est-à-dire retrouver le sens du local en suscitant de nouvelles appropriations par de nouveaux usages et en révélant une identité forte par le paysage.

**Si vous pouviez émettre un souhait sur l'avenir de la profession, dans quel sens souhaiteriez vous que celle-ci évolue ?**

Notre métier se justifie lorsque nous intervenons dès la base de la conception. C'est-à-dire lorsque le paysage devient le canevas d'un aménagement, d'un quartier, d'une ZAC...

lorsqu'il révèle l'infrastructure paysagère, la logique intrinsèque d'un territoire. Malheureusement, le paysagiste apparaît encore trop souvent comme une caution environnementale, un embellisseur d'espace public.

Notre travail consiste donc à promouvoir cette spécificité, à l'inscrire comme une nécessité fondamentale au développement urbain, comme garant d'une cohérence territoriale et environnementale.

De plus, je m'efforce de croire que la qualité d'un espace ne naît pas dans la simple juxtaposition de matériaux ou de végétaux mais bien dans la qualité « d'espace » qui est ainsi créée.

De cette manière, bien plus qu'un geste architectural, l'objectif est davantage de s'intéresser à l'environnement que nous créons, à l'espace vécu, à ses proportions et ses lumières, à ce qu'il suscite comme ressenti et comme potentielles appropriations.

Espace / lumière / proportion / relation... font donc partis

des fondamentaux du paysage, les notions imperceptibles mais essentielles à la construction d'un lieu, d'une identité commune.

Le terme paysagiste ne doit donc pas se restreindre à la seule question du végétal mais doit s'affirmer comme l'investigateur de tout ce qui s'ouvre au ciel.

*«Donner à méditer sur la réalité des forces naturelles, celles que l'on ressent sans les voir, celles qui sont cachées par la force de l'habitude...»* Laurent Beaudouin à propos d'Alvaro SIZA.

**Quelles sont vos perspectives et envies futures et de quelle manière pensez-vous que votre nomination au AJAP pourra vous appuyer dans votre démarche ?**

Mes perspectives se tournent vers le développement urbain : travailler sur cette notion d'urbanisation raisonnée, envisager l'élaboration d'un quartier par le prisme du temps, de l'évolution, du renouvellement ou de la transformation.

L'espace public apparaît alors comme le liant, la source d'un nouvel investissement, d'une nouvelle appropriation, d'une nouvelle accroche au territoire. Une proposition, un processus, plus qu'un aménagement « à consommer ».

Cette nomination aux AJAP renforce ma crédibilité et atteste d'une confiance que l'on peut me témoigner. J'espère que cette « visibilité » me permettra de communiquer sur ma vision du métier et ainsi rencontrer des partenaires avec qui partager mes ambitions et engagements.



Tauxières-Mutry – Photo@Gaston Bergeret



## BIBLIOGRAPHIE

Thomas Secondé est paysagiste diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Il a fondé son agence AC&T Paysages et Territoires avec Anne-Cécile Freyburger en 2010.

[www.actpaysage.com](http://www.actpaysage.com)

Lien vers le site des [AJAP](#)

---

## POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

**openfield**, Thomas Secondé, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/15/thomas-seconde/>